



RAPPORT DE COMMISSION AU CONSEIL COMMUNAL

Objet : Préavis n° 19/17

Demande d'un crédit de 39'000.-pour une étude sur l'élaboration d'une stratégie communale en matière de stationnement

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission nommée pour ce préavis s'est réunie le jeudi 12 octobre à 20h00 à la salle de Mazan, elle était composée de Messieurs, Ufuk Ikitepe, Seljman Ismajlji René Meillard Samuel Zürcher et Willy Blaser, rapporteur.

Nous remercions Madame la Syndic Carole Pico en charge de ce dossier de nous avoir donné toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension de ce préavis.

C'est tout d'abord avec une certaine réserve et méfiance que les membres de la commission ont perçu ce préavis et surtout le bienfondé de ce dernier.

Mais Mme Pico nous a bien expliqué que ce préavis découle des prochains grands changements qui surviendront lors du réaménagement du centre-ville et de la place de la gare, et de certaines contraintes cantonales qui nous poussent à faire cette étude globale sur notre stratégie en matière de stationnement.

En effet le centre-ville sera essentiellement utilisé pour des temps de parcage de très courtes durées.

Le réaménagement du centre-ville va engendrer également un déplacement des places de parc de moyennes durées vers les parkings du bicentenaire les Combremonts et les Terreaux

Un réaménagement et un nouveau concept devra être trouvé quant aux durées de parcage dans les différents parkings de la ville.

Il faudra également repenser les places P+R vers le quartier de la gare, trouver certainement des solutions payantes à définir et également revoir le système des macarons.

L'étude devra également nous fournir si dans un proche avenir il y aura nécessité de construire ou agrandir un parking, actuellement nous possédons 750 places de parc en ville de Moudon.

Tous ces principaux éléments devront ressortir de cette étude et être minutieusement analysés afin de finaliser une stratégie de stationnement au niveau communal.

La commission c'est posé la question si cette étude pourrait être réalisée au sein des services communaux.

Il nous a été répondu que non par manque d'effectifs.

La commission a également demandé si des éventuelles subventions étaient envisageables vu que cette demande d'étude émane également des instances cantonales.

Réponse, pas pour l'instant mais la demande a été faite auprès de la COREB qui va faire suivre ce dossier auprès du canton. Par contre pour l'étude du réaménagement de la place de la gare qui suivra prochainement une participation financière du canton est presque assurée. .

Nous attirons l'attention de la Municipalité que cette étude devra être menée de concert avec les différents partenaires que sont la SIC l'office du tourisme et la commission de circulation.

La commission demande que le conseil soit informé le plus rapidement possible sur l'étude et les solutions envisagées.

C'est à l'unanimité des membres de la commission, vous demande Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers d'adopter les conclusions suivantes.

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 19/17 ;
 - ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
 - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
- 1. autorise formellement la Municipalité à réaliser une étude sur l'élaboration d'une stratégie communale en matière de stationnement,**
 - 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 39'000.- TVA comprise, dont à déduire toute subvention ou aide éventuelle,**
 - 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
 - 4. prend acte que cet investissement sera amorti tout ou partie par reprise sur le compte de provision pour places de parc,**
 - 5. prend acte que l'éventuel solde de l'investissement sera amorti au fur et à mesure des possibilités du ménage communal, mais en dix ans au maximum,**
 - 6. donne un accord de principe au fait que le montant de CHF 39'000.- soit emprunté en temps voulu, aux meilleures conditions du marché.**

Le Rapporteur

Willy Blaser

